

**Luis Meneses**

*Lexiques, Dictionnaires, Informatique (LDI)*  
CNRS — Université Paris 13, UMR 7187

# La polysémie et le réseau synonymique des prédicats polylexicaux

Le figement : « la partie immergée d'un iceberg ».

## Abstract

Our objective is to deal with the question of polysemy and synonymy of fixed verbal sequences from the perspective of the three primary functions. Assuming that the elementary phrase is a minimal unit of analysis, the verb *to give*, which is a focal point of our study, can function as a predicate of the phrase, an actualizer of a nominal predicate or an element of a fixed sequence. The notion of usage will help us to demonstrate that the meaning of some verbal phrases changes according to their phrasal context, which shows that polysemy is not exclusive to mono-lexical units. Moreover, the representation of the different meanings of a multi-lexical unit is expressed by a vast synonymy and paraphrase network. The current study is in line with an Automatic Language Processing perspective that aims for recognition fixed sequences, for the generation of automatic phrases and for automatic translation. We shall present, firstly, our methodological framework. Secondly, we shall focus on the polysemy of multi-lexical predicates to demonstrate the characteristics they share and the differences between them and mono-lexical predicates. Finally, we shall put forward a methodology of treating the polysemy and synonymy of fixed sequences.

## Keywords

Fixity, polysemy, synonymy, usage.

## Introduction

La notion de polysémie a fait l'objet de plusieurs travaux (R. Martin, 1983 ; G. Kleiber, 2003 ; L. Barque, 2008) qui ont surtout focalisé sur la polysémie des unités monolexicales. Or, on constate que le figement occupe une place importante quantitativement et qualitativement dans les systèmes linguistiques. Les dictionnaires et les descriptions linguistiques montrent que les séquences dites « polylexi-

cales» peuvent être également polysémiques. Certains travaux (G. Petit, 2003 ; S. Mejri, 2003) ont abordé la question en parlant de la continuité qui existe entre la polysémie des mots et la polylexicalité des séquences figées. Le *Dictionnaire des sciences du langage* de F. Neveu (2004) précise qu'«on appelle *polysémie* (vs *monosémie*), de manière générale, l'existence d'une pluralité de significations pour un même vocable». On propose d'élargir cette définition en l'appliquant aux «vocables polylexicaux». Nous voudrions montrer que la polysémie n'est pas exclusive des unités monolexicales et que la pluralité des significations se traduit par un réseau synonymique source d'unités polylexicales.

Nous fournirons, dans un premier temps, les caractéristiques partagées entre les unités monolexicales et les unités polylexicales. Dans un deuxième temps, nous montrerons la pertinence de la méthodologique employée qui consiste à distinguer préalablement la fonction à laquelle appartient l'item *donner* dans certaines constructions. Enfin, nous aborderons la question de la polysémie et de la synonymie des unités polylexicales grâce à la notion d'emploi.

## 1. La méthodologie

Le cadre théorique de notre étude est le lexique-grammaire. Cette théorie repose sur une modélisation du langage proposée au départ par Zellig S. Harris (cf. 1971, 1976) et reprise ensuite par Maurice Gross et son équipe du LADL<sup>1</sup> (cf. 1975, 1981). Finalement, c'est Gaston Gross et son équipe du LLI<sup>2</sup> (cf. 1992, 1994, 1995 1996a, Le Pesant & Mathieu-Colas, éds, 1998 ; Mathieu-Colas, 1995, 1998) qui ont opté pour accorder plus d'importance à la sémantique dans la représentation de données linguistiques grâce aux classes d'objets. Le lexique-grammaire vise la création de descriptions formalisées pour le Traitement Automatique des Langues. Pour ce faire, cette méthode utilise comme unité d'analyse la phrase élémentaire. Dans le cadre de la phrase, on distingue trois types d'unités linguistiques : les prédicats, les arguments et les actualisateurs. La distinction faite entre les unités linguistiques repose sur une hiérarchisation syntaxico-sémantique : le prédicat prime sur les arguments et les actualisateurs. Les deux premiers sont fondamentaux pour interpréter la phrase, le dernier aide à la grammaticalisation de celle-ci. Toute phrase est constituée d'un prédicat et de ses éventuels arguments. Une phrase telle que :

- (1) *Paul donne la clé à Marie*

<sup>1</sup> Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique.

<sup>2</sup> Laboratoire de Linguistique Informatique.

peut être représentée de la manière suivante :

- (2) *donner (Paul, clé, Marie)*

Une phrase résulte donc d'un prédicat, des ses arguments et de l'actualisation. La première tâche consiste à identifier les fonctions de chaque unité dans le cadre de la phrase :

- (3) *Le père a donné plusieurs cadeaux à sa fille*

- *Le père a donné plusieurs cadeaux à sa fille* → prédicat
- *Le père a donné plusieurs cadeaux à sa fille* → arguments
- *Le père a donné plusieurs cadeaux à sa fille* → actualisateurs

Dans l'exemple (3) les fonctions primaires sont remplies par des unités monolexicales. Cependant, ces mêmes fonctions peuvent être remplies par des unités polylexicales :

- (4) *Le présentateur donne un coup de main au président* → prédicat polylexical  
 (5) *La machine à écrire est tombée en panne* → argument polylexical  
 (6) *Luc a donné un tas d'informations à son collègue* → actualisateur polylexical

Cette étude focalisera sur les prédicats polylexicaux et abordera, à partir de séquences construites autour du verbe *donner*<sup>3</sup>, trois aspects : (i) la combinatoire interne et externe des séquences polylexicales en rapport avec le figement relatif et les emplois appropriés ; (ii) le dédoublement (sens littéral) et la polysémie (sens global) d'une séquence polylexicale ; (iii) la multiplicité de sens repris par des synonymes et des paraphrases. L'étude sémantique des séquences polylexicales représente un excellent cadre d'analyse pour approfondir des faits de langue tels que l'appropriation, la collocation et le figement relatif.

## 1.1. La fixité et la liberté combinatoire dans le système linguistique

Le figement est souvent opposé à la combinatoire libre. Or, la difficulté se trouve entre ces deux combinatoires. Le croisement entre ces deux principes met en évidence des contraintes sélectionnelles. La combinatoire libre n'est pas aussi libre qu'on ne le croit. Elle obéit à des contraintes d'ordre sémantique ou syntaxique.

---

<sup>3</sup> Les séquences et les définitions sont extraites d'un corpus lexicographique : *Le Grand Robert*, *Le Petit Robert*, *Dictionnaire des expressions et locutions* et le *TLF*. Les exemples proviennent du corpus journalistique *Le Monde*.

Il est important de préciser ce qu'on entend par combinatoire libre et combinatoire figée. Prenons l'unité monolexiale *donner*. Ce verbe, à première vue, a une combinatoire qui présente au niveau du complément un paradigme assez ouvert. En effet, on peut imaginer qu'on peut *donner* n'importe quel objet à une personne. Bien évidemment, on pense à l'un des emplois possibles du verbe *donner* :

*Luc donne un livre à Marie*

*N0 : <hum> donner DET N1 : <objet> à N2 : <hum> / syn : offrir*

Les contraintes lexicales se trouvent dans le croisement entre syntaxe et sémantique. Les classes lexicales sont regroupées à l'aide des *classes d'objets*. Pour chaque emploi d'un prédicat donné, ces classes établissent un ensemble de noms qui formeront sa structure argumentale et qui serviront comme critère discriminatoire. Ces contraintes sur la sélection des arguments ne doivent pas être confondues avec le figement. Les emplois suivants du verbe *donner* répondent à des contraintes de sélection notamment sur les noms en position *N1*. Ces classes homogènes sémantiquement en excluent d'autres. Ce mécanisme de restriction ne fait pas partie du figement :

*donner : N0 : <hum> / N1 : <médicament> / N2 : <hum> / syn : administrer*  
*donner : N0 : <hum> / N1 : <argent> / N2 : <hum> / syn : payer*  
*donner : N0 : <hum> / N1 : <successeur> / N2 : <hum> / syn : désigner*  
*donner : N0 : <hum> / N1 : <heure> / N2 : <hum> / syn : indiquer*  
*donner : N0 : <hum> / N1 : <maladie transmissible> / N2 : <hum> / syn : transmettre*  
*donner : N0 : <hum> / N1 : <attestation> / N2 : <hum> / syn : délivrer*

Les unités monolexicales peuvent avoir des emplois à large spectre lexical : *regarder, parler de, acheter, etc.*; des verbes appropriés à des prédicats : *intimer (ordre), donner (conseil)*; et des prédicats à compléments uniques : *calfeutrer (fenêtre), miauler (chat)*. On attire l'attention sur ce point car on retrouve le même mécanisme avec les prédicats polylexicaux. En parallèle, on a des prédicats polylexicaux appropriés à des noms prédictifs : *faire disparaître<sup>4</sup> (trace), faire face (obligations)* et des prédicats polylexicaux à compléments uniques : *donner le sein à (bébé)*.

Cela met en évidence l'idée que les prédicats polylexicaux, tout comme les prédicats monolexicaux, imposent des schémas d'arguments et leurs contraintes de restriction argumentales résultent de la même nature. D'où l'intérêt de l'étude des unités polylexicales comme des unités à part entière.

<sup>4</sup> Cette séquence figée a plusieurs sens : *faire disparaître toutes les traces de doigts* (dissimuler, cacher), *il lui a recommandé de faire disparaître sur la photographie les traces de déchirure* (supprimer), *il voulait faire disparaître certaines personnes* (tuer).

Ce qui relève du figement se trouve dans la combinatoire interne des séquences figées. Cette combinatoire interne utilise la polylexicalité comme mécanisme de production du figement. Dans les exemples suivants, les *N1* ne sont pas pris en compte comme des éléments libres mais ils font partie intégrante du prédicat :

- (7) *N0 : <hum> donner la parole à N1 : <hum>*
- (8) *N0 : <hum> donner sa langue au chat*
- (9) *N0 : <hum> donner carte blanche à N1 : <hum>*

Dans (7), le complément est figé car il est impossible de le remplacer par un de ses synonymes :

- (7a) \**donner le discours, mot, propos, etc.*

Dans (8), les deux compléments sont complètement figés, c'est-à-dire que le *N0 langue* et le *N2 chat* intègrent le prédicat polylexical tout en gardant les positions sous-jacentes imposées par le verbe *donner*: *quelqu'un donne quelque chose à quelqu'un*.

Finalement, dans (9) on assiste à deux types de contraintes, l'une au niveau de la détermination, l'autre au niveau du modifieur. En effet, dans la suite *donner carte blanche*, on retrouve une «rupture» qui se manifeste par l'effacement du déterminant indéfini *une* dans *une carte* et par l'impossibilité d'utiliser un adjectif de la même classe sémantique :

- (9a) \**donner carte rouge, grise, verte, etc.*

## 1.2. Les trois fonctions et le verbe *donner*

Le verbe *donner* peut avoir différentes fonctions dans une phrase :

- (10) *Il donne des calmants au patient*  
*N0 : <hum> donner DET N1 : <médicament> à N2 : <patient> / syn : administrer*
- (11) *Il donne des indications à François*  
*N0 : <hum> donner DET N1 : indication à N2 : <hum> / syn : indiquer*
- (12) *Il donne la parole à son étudiant*  
*N0 : <hum> donner DET N1 : parole à N2 : <hum> / syn : inviter qqn à parler*

Il peut fonctionner comme prédicat (7), comme verbe support (8) et comme formant dans une séquence verbale figée (9); la séquence elle-même est un prédi-

cat polylexical. Ces trois phrases comportent la même structure : ***N0 V DET N1 à N2***. D'où la nécessité de compter avec des outils nous permettant d'identifier de manière systématique les différents rôles que *donner* peut jouer dans le cadre de cette structure.

Si dans (9) on considère uniquement le verbe *donner* comme prédicat de la phrase, l'analyse n'est pas pertinente car, c'est l'ensemble de la suite qui a une valeur prédicative et signifie, d'après le *TLF*, *inviter quelqu'un à parler, à donner son avis*. Le nom *parole* n'est pas le complément du verbe *donner*. G. Gross (1996) a proposé des tests pour montrer qu'aucune des propriétés habituelles du complément d'objet direct n'est observée :

— pronominalisation :

\**Le présentateur l'a donnée*

— formation de relative :

\**La parole que le présentateur a donnée*

— interrogation en *que* :

\**Qu'a donné le présentateur ?la parole*

— possibilité de devenir le sujet d'un passif :

?*La parole a été donnée par le présentateur*

— détermination est figée :

\**Le présentateur a donné (la, \*une, \*cette, \*des) parole(s)*

De plus, la séquence n'est pas compositionnelle : le sens du verbe *donner* et celui du nom *parole* ne nous permettent pas d'obtenir le sens global *inviter quelqu'un à parler, à donner son avis*. Cette séquence est de toute évidence figée. Son statut de prédicat de la phrase et l'impossibilité de dissocier ses constituants prouvent que cette séquence a le même statut qu'une unité monolexicale. Les séquences figées doivent apparaître dans le dictionnaire des prédicats polylexicaux.

La limite entre les constructions ***N0 V DET N1 à N2*** à verbe support et à verbe figé est très fine. Il suffit de très peu pour qu'une séquence à verbe support bascule vers une séquence figée. Les dictionnaires (*TLF*, *Grand Robert*, *Larousse*, etc.) n'établissent pas une claire distinction entre les verbes supports, les collocations (*V + N*) et les séquences verbales. Nous proposons l'utilisation de la notion d'emploi

et des classes sémantiques pour distinguer ces trois réalités linguistiques. L'actualisation se trouve au cœur de cette problématique. Dans les exemples suivants :

- (13) *Il donne un exemple concret de la situation à Luc*
- (14) *L'Europe doit donner l'exemple à suivre*

Il s'agit dans les deux cas d'une construction ***N0 V DET N1 à N2***. Dans (13), il s'agit d'une construction à verbe support tandis que dans (14), on est face à une séquence figée. Les différences se trouvent au niveau de la détermination. Dans (13a), on peut effacer le verbe support tandis que dans (14a), c'est impossible :

- (13a) *Son exemple concret de la situation pour Luc*
- (14a) *\*Son exemple à suivre*

Si on procède à la substitution des déterminants, il est impossible d'avoir :

- (13b) *(Son, un, \*l') exemple concret de la situation pour Luc*
- (14b) *(L', \*un) exemple à suivre*

Un autre exemple nous permet de voir la difficulté à trouver le statut du verbe et à récupérer son sens grâce à des synonymes ou des paraphrases :

- (15) *Il donne son sentiment sur la guerre du Golfe*
- (16) *Il donne le sentiment d'être impuissant / qu'il est impuissant*
- (17) *Cette affaire vous donne un sentiment effrayant du fonctionnement de l'État*

Ces trois partagent la même construction de surface (***N0 V DET N1 à N2***) mais ont des significations différentes. Dans (15) *donner* fonctionne comme un verbe support puisqu'il peut être effacé :

- (15a) *Son sentiment sur la guerre du Golfe*

Le prédicat *sentiment* fait partie de la classe <opinion>; cette classe regroupe des prédicats nominaux tels que *avis, opinion, idée, jugement, point de vue*. Ces prédicats reflètent la manière de penser d'une personne. Dans (16), le verbe ne peut pas être effacé car on obtient une phrase sémantiquement incorrecte :

- (15b) *\*Son sentiment d'être impuissant...*

La séquence *donner le sentiment de/que* peut être remplacée par l'expression *donner l'impression*. Cette séquence verbale est figée syntaxiquement et sémantiquement. Le dernier des trois exemples (17) ne permet pas d'effacer le verbe, ce

qui implique qu'il ne s'agit pas d'un emploi support de *donner* mais d'un emploi figé :

- (17a) \**Son sentiment effrayant du fonctionnement...*

Cette séquence fonctionne comme un causatif, *cela donne un sentiment* mais le déterminant joue un rôle important dans la structure :

- (18) *Cela donne un sentiment de dignité aux gens*
- (19) *Cela donne au voyageur le sentiment de vivre*
- (20) *Cela donne le sentiment qu'on cherche à tout prix...*

On remarque que le déterminant dépend directement de la complétive de la phrase dans (18), (19) et (20).

Une fois réalisé le travail de repérage des séquences verbales figées, on procédera à l'analyse en détail de leur structure et de leur emploi en contexte.

## 2. Dédoublement et polysémie des unités polylexicales

### 2.1. Le dédoublement

Le dédoublement est une caractéristique propre aux unités polylexicales et se manifeste par la coexistence de deux significations dans une même séquence, un sens littéral et un sens global (S. Mejri, 2005).

Le sens littéral d'une séquence figée est sous-jacent et peut être activé en cas de besoin dans le discours. Dans les exemples suivants, le mécanisme de défigement déclenche la littéralité des séquences employées :

- (21) *Le feu d'artifice est tel qu'on ne sait plus où donner de la tête et de l'oreille*
- (22) *Il ne suffit plus, dans les démocraties actuelles, de se contenter de voter et de rentrer chez soi en ayant donné un chèque en blanc aux « élus »*

Cependant, le sens littéral d'une séquence figée ne respecte pas systématiquement une des règles qui impose la notion d'emploi<sup>5</sup> : la sémantique. Le non respect de cette règle rend les phrases absurdes d'après R. Martin (1992) :

- (23) ?*J'ai donné ma tête à couper hier !*

---

<sup>5</sup> Les règles qui conditionnent l'emploi des unités monolexicales et polylexicales sont la syntaxe, la sémantique, la morphologie, etc.

Quant au sens global d'une séquence figée, il peut être le siège d'une polysémie qui lui attribue plusieurs contenus sémantiques. C'est grâce aux classes sémantiques qu'on peut repérer les différents emplois d'une séquence figée et ensuite, à travers des synonymes ou paraphrases, qu'on peut expliciter leurs différentes significations.

## 2.2. La polysémie des unités polylexicales

D'après R. Martin (1983), on peut distinguer deux types de polysémie, l'une par *pluralité d'acceptions*, ce qui implique que les sémèmes d'un mot soient reliés par restriction, par extension ou par métaphore, l'autre par une *pluralité de sens*, qui se manifeste par une «rupture» au niveau des sémèmes et il devient alors impossible d'employer le sémème 1 pour définir le sémème 2 et le sémème 2 pour définir le sémème 1. Le mot *vert* dans *la banane est verte* ou *j'aime le vert* emploie le premier type de polysémie.

Pour ce qui est du deuxième type de polysémie, la *pluralité de sens*, on peut prendre comme exemple l'unité lexicale *avocat*. Les dictionnaires proposent deux entrées pour cette unité. Dans le *Nouveau Petit Robert* (A. Rey, 2009), l'entrée 1 rend compte du sens du nom *avocat* en tant que : « Personne qui, régulièrement inscrite à un barreau, conseille en matière juridique ou contentieuse, assiste et représente ses clients en justice ». L'entrée 2 propose une autre définition : « Fruit de l'avocatier, de la grosseur d'une poire, à peau verte ou violette, dont la chair a la consistance du beurre et un goût rappelant celui de l'artichaut ». Ces deux entrées ne partagent aucun lien sémantique, on parle ainsi d'*homonymies*. On focalisera sur la polysémie par *pluralité d'acceptions* pour montrer que les séquences verbales figées construites avec le verbe *donner* (*donner le jour à, donner quartier libre à, donner l'exemple, donner une voix*, etc.) sont polysémiques et qu'elles fournissent à la langue un important réseau synonymique et paraphrastique.

Tout d'abord, on a procédé à la constitution d'un corpus lexicographique. En effet, on a répertorié plus de 300 locutions verbales contenant l'élément *donner* à partir de plusieurs dictionnaires (*TLF, Le Grand Robert, Dictionnaire d'expressions et locutions, Larousse, Thésaurus*, etc.). Cette tâche nous a permis de constater que les SVF ont, dans la plupart des cas, plusieurs significations. Ensuite, on a récupéré dans un corpus journalistique (10 années du journal *le Monde*) les phrases contenant les SVF répertoriées. Finalement, on a procédé à la description des différents emplois des SVF. En voici quelques exemples :

Emploi 1 : *l'épouse d'Ottavio donne le jour à un garçon* (accoucher, enfanter)

Emploi 2 : *Il a attendu 25 ans avant de donner le jour à un roman* (donner l'existence à)

Pour montrer qu'il s'agit bien de deux emplois du prédictat polylexical *donner le jour à*, il est nécessaire de montrer leurs caractéristiques partagées et de distinguer leurs différences sémantiques et syntaxiques.

Ces deux emplois ont la même construction syntaxique :

*N0 donner le jour à N1*

Mais présentent une différence au niveau du schéma d'arguments :

Emploi 1 : *N0 : <hum> donner le jour à N1 : <hum : enfant, fille, garçon, jumeaux>*

Emploi 2 : *N0 : <hum> donner le jour à N1 : <ina : roman, institution, république, etc.>*

Si on pousse l'analyse, on peut également constater que le *N0* de l'emploi 1 est restreint et ne s'applique pas à tous les humains :

Emploi 1 : *<mère, épouse, femme> donner le jour à <hum : enfant, fille, garçon, jumeaux>*

\**<père, mari, homme> donner le jour à <hum : enfant, fille, garçon jumeaux>*

Ce qui n'est pas le cas du *N0* de l'emploi 2 qui possède un champ paradigmatisé plus large que celui de l'emploi 1 :

- *Les États membres de l'Union Européenne ont donné le jour à l'union politique*  
*N0 : <pays> donner le jour à N1 : <union politique>*
- *La convention signée donne le jour à cette nouvelle institution*  
*N0 : <convention> donner le jour à N1 : <institution>*
- *Le cinéma donne le jour à des talents nouveaux*  
*N0 : <cinéma> donner le jour à N1 : <talent>*

La SVF de l'emploi 1 peut être remplacée par une autre SVF, ce qui n'est pas le cas pour l'emploi 2 :

Emploi 1 : *<mère, épouse, femme> **donner la vie à** <hum : enfant, fille, garçon, jumeaux>*

Emploi 2 : \**<hum> **donner la vie à** <hum : roman, institution, république, etc.>*

L'adéquation des synonymes résulte un autre paramètre pour établir les différences entre ces deux emplois :

Emploi 1 : *donner la vie à* = *donner la vie*, \**donner l'existence à*

Emploi 2 : *donner la vie à* = *donner l'existence à*, \**donner la vie à*

Si l'on souhaite reconnaître automatiquement le sens de ces deux emplois de la séquence *donner la vie à*, il faudrait fournir à la machine le schéma d'arguments de l'emploi 1, avec toutes les contraintes que celui-ci impose. Dès que la machine détecterait des arguments autres que ceux fournis préalablement, elle indiquerait automatiquement qu'il s'agit de l'emploi 2 et que le synonyme approprié est *donner l'existence à* et non pas *donner la vie à*. Il serait possible d'alimenter le dictionnaire contenant l'emploi 2.

L'emploi 2 soulève quelques questionnements. S'agit-il de deux emplois ou se-rait-on en face d'un emploi littéral et d'un autre métaphorique ? Quels sont les éléments définitoires pour distinguer les emplois métaphoriques des autres ? L'emploi métaphorique doit-il être lexicalisé pour accéder au statut d'emploi d'une unité ? Doit-on considérer la séquence verbale figée comme polysémique ?

Voici d'autres expressions polysémiques qui impliquent les mêmes interrogations :

— *donner quartier libre à*

Emploi 1 : *J'avais décidé de donner quartier libre à mes hommes* (ne pas être de service, pouvoir quitter le quartier)

Emploi 2 : *J'avais décidé de donner quartier libre à mes joueurs* (être autorisé à sortir ou avoir un moment de liberté)

Emploi 3 : *Il a donné quartier libre à son humour* (avoir un moment de liberté)

À l'aide des classes sémantiques d'arguments et de domaines, il est possible de distinguer les trois emplois et de proposer des synonymes adéquats pour remplacer la séquence figée.

- (24) *N0 : <hum> donner quartier libre à NI : <hum : soldat, homme> / D : milit.*
- (25) *N0 : <hum> donner quartier libre à NI : <hum : joueurs, étudiants, jeunes, équipe>*
- (26) *N0 : <hum> donner quartier libre à DET NI : <ina : humour, imagination>*

L'emploi 1 est approprié principalement au domaine militaire, d'où l'importance de le spécifier (24) à travers la classe *<hum : soldat, homme>* pour ensuite proposer le synonyme adéquat de la séquence (*ne pas être en service*) ou la paraphrase (*pouvoir quitter le quartier*). L'emploi 2 découle directement de l'emploi 1, le sens de l'expression est passé du domaine spécialisé vers la langue générale. Ces deux emplois ont *grosso modo* le même sens mais ne peuvent pas faire appel au

même synonyme ou paraphrase pour saisir le sens de l'expression. La différence se trouve au niveau du *N1* car la classe des *humains* accepte des noms tels que *joueur*, *étudiant*, *équipe*, etc. (25). Le synonyme et la paraphrase diffèrent de ceux de l'emploi 1 (*être autorisé à sortir, avoir un moment de liberté*). Par ailleurs, il existe un troisième emploi qui découle de l'emploi 2. L'emploi 3 n'utilise plus l'hyperclasse *humain* en *N2*. Celle-ci est remplacée par la classe <*ina : humour, imagination*>, ce qui donne un emploi métaphorique de la séquence (26). Le synonyme est identique à celui de l'emploi 2.

### 3. Le traitement des séquences verbales figées dans le dictionnaire électronique

#### 3.1. Les variantes verbales

On a remarqué que certaines séquences verbales figées ont des variantes au niveau du verbe. Ces variantes sont souvent de nature aspectuelle. Cependant, si on compare les phrases suivantes, on relève certaines différences sous-jacentes :

- (27) *donner sa langue au chat*  
*N0 : <hum> donner sa langue au chat*
- (28) *avoir, donner, laisser carte blanche à qqn*  
*N0 : <hum> avoir, donner, laisser carte blanche à N1<hum>*
- (29) *avoir, donner, mettre, remettre le/du cœur au ventre*  
*N0 : <hum> avoir, donner, mettre, remettre le/du cœur au ventre*

Dans (27), on n'a trouvé aucune variante au niveau du verbe et le complément *chat* fait partie intégrante de la SVF. Dans (28), c'est *carte blanche* qui fonctionne en bloc en laissant dehors le complément *N1*, et on retrouve un petit paradigme au niveau du verbe. Comme la séquence est converse, on peut *donner* et *recevoir* *carte blanche*. La variante verbale *laisser* véhicule l'aspect duratif terminatif. La séquence (29) a plusieurs variantes.

#### 3.2. Le réseau synonymique et paraphrastique

Les dictionnaires et les phrases en contexte témoignent d'un vaste réseau synonymique et paraphrastique des unités polylexicales. On a remarqué que les dictionnaires utilisent notamment trois moyens pour rendre compte du sens d'une SF : des

synonymes monolexicaux, des synonymes polylexicaux et des paraphrases. Voici un aperçu de la richesse du réseau synonymique monolexical des SVF :

Séquence verbale figée	Syn 1	Syn 2	Syn 3	Syn 4	Syn 5	Syn 6
donner du fil à retordre	embarrasser					
donner du piquant	assaisonner	relever				
donner la main	aider	repêcher	servir	soutenir		
donner le sein	allaiter	nourrir				
donner le change	abuser	attraper	mentir	séduire	déguiser	dissimuler
donner le jour	accoucher	enfanter	procréer	produire		

On retrouve également un réseau synonymique polylexical :

Séquence verbale figée	Syn 1	Syn 2	Syn 3
donner prise	être en butte à		
donner chair	donner vie		
donner l'exemple	montrer le chemin	tracer le chemin	frayer la voie
donner le jour	donner la vie	donner naissance	
donner un chèque en blanc	abuser	attraper	mentir
donner de la confiture aux cochons	jeter des perles		

Enfin le réseau paraphrastique :

Séquence verbale figée	Paraphrase 1	Paraphrase 2
donner des idées à qqn	exciter son imagination	
donner des leçons à qqn	montrer sa supériorité	
donner des noms d'oiseaux à qqn	traiter de tous les noms à qqn	
donner des verges pour se faire battre	fournir des armes contre soi-même	
donner un chèque en blanc à qqn	lui laisser l'initiative d'une dépense	le laisser libre de traiter une affaire
donner la chair de poule	exciter sa frayeur	exciter son horreur

Une des principales difficultés auxquelles le TAL doit faire face est celle d'expliquer le sens d'une unité à l'ordinateur. Parmi les moyens qu'on utilise pour définir une unité lexicale, on retrouve les synonymes, les antonymes et les paraphrases. On rencontre deux problèmes majeurs. D'une part, la difficulté à proposer des synonymes idoines syntaxiquement. La plupart du temps, les synonymes proposés ont une syntaxe différente. D'une autre, comment faire appa-

raître les paraphrases dans un dictionnaire électronique ? Comme on l'a montré, les séquences figées ont souvent recours à des paraphrases pour spécifier leur contenu sémantique.

Des analyses fines montrent que le réseau synonymique polylexical, que ce soit avec des synonymes ou avec des paragraphes, donne des résultats significatifs :

Emploi 1 : *Il a donné sa voix au candidat de gauche* → voter pour

Emploi 2 : *Le hip-hop donne une voix à des gens qui ne pourraient pas s'exprimer autrement* → s'exprimer

Emploi 3 : *Il faut donner de la voix !* → il faut se faire entendre !

Dans la SVF (*donner dét voix*), la variation au niveau de la détermination et la multiplicité des sens donnent comme résultat des emplois disjoints sémantiquement.

Il existe le cas inverse, où plusieurs séquences polylexicales renvoient à une seule notion (*la cause*) :

- (30) *Le 20<sup>ème</sup> congrès du PCF donne lieu à des débats / Syn : causer, provoquer*
- (31) *La décision donne matière à controverse / Syn : causer, provoquer*
- (32) *Ce dernier terme a donné occasion à une infinité de conjectures / Syn : causer, provoquer*
- (33) *L'histoire donne sujet à réflexion / Syn : causer, provoquer*

Dans les exemples précédents, les prédicats polylexicaux constituent une batterie de SVF qui utilisent comme synonymes le verbe *causer* ou *provoquer*. On pourrait se fixer la tâche de regrouper des séquences figées par domaine et par contenu sémantique, puis de créer des typologies à partir de leurs constructions et de créer un dictionnaire synonymique des séquences figées. Il a été prouvé que les unités polylexicales peuvent remplir une ou plusieurs fonctions dans le cadre de la phrase et que la description des prédicats, des arguments et des actualisateurs monolexicaux ou polylexicaux peut se faire avec les mêmes outils méthodologiques. L'important réseau synonymique polylexical donne un aperçu de l'importance qualitative et quantitative du phénomène du figement.

## Conclusion

Les unités polylexicales, tout comme les unités monolexicales, n'échappent pas au phénomène de la polysémie. Les analyses croisées permettent d'aborder les deux mécanismes généraux de la langue : la combinatoire libre et la combinatoire

figée. Au lieu de continuer à mettre de côté les unités polylexicales, on propose de créer des typologies des SF pour décrire les différents emplois des mots. La méthodologie qu'on utilise peut être appliquée également pour le traitement des unités polylexicales. La polysémie des séquences verbales figées montre que le réseau des unités polylexicales est important quantitativement et qualitativement.

Par ailleurs, l'étude de la polysémie des SVF montre qu'on ne peut pas dissocier le figement de l'étude des unités linguistiques. La phrase comme unité d'analyse nous permet non seulement d'assigner des fonctions précises aux unités lexicales mais également d'accéder de manière fine au contenu sémantique des unités à travers la notion d'emploi. Plusieurs questions restent en suspens : Doit-on parler de polysémie ou d'emplois polysémiques ? Quelle est la limite entre les emplois spécialisés, les emplois de la langue générale et les emplois métaphoriques ? Quelle relation y aurait-il entre l'actualisation et le figement ? On propose de créer des typologies afin d'établir les limites entre les constructions à verbes support, les constructions à prédicat approprié, les locutions verbales, etc.

## Références

- Bally Ch., 1951, 1997 : *Traité de stylistique française*. Paris, Klincksieck.
- Barque L., 2008 : *Description et formalisation de la polysémie régulière du français*. [Thèse de doctorant]. Université Paris 7.
- Buvet P.-A., Blanco X., Gavriilidou Z., 2000 : « Analyse comparée des modificateurs figés en grec moderne, français, espagnol : vers un dictionnaire électronique ». In : *Studies in Greek Linguistics. Proceedings of the 20th Annual Meeting of the Department of Linguistics Faculty of Philosophy Aristotle University of Thessaloniki*. Thessaloniki, 87—98.
- Gaatone D., 1993 : « Les locutions verbales et les deux passifs du français ». *Langue française*, 109 : Sur le passif [Paris, Larousse], 37—52.
- Gross G., 1996a : « Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle ». *Langages*, 121 [Paris, Larousse], 54—72.
- Gross G., 1996b : *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*. Paris, Ophrys, Coll. L'essentiel français, 161p.
- Gross G., 1995 : « Une sémantique nouvelle pour la traduction automatique. Les classes d'objets ». In : *La tribune des industries de la langue et de l'information électronique*. Paris, 17—19.
- Gross G., 1994 : « Classes d'objets et description des verbes ». *Langages*, 115 [Paris, Larousse], 15—30.
- Gross G., 1992 : « Forme d'un dictionnaire électronique ». In : *L'environnement traducteur*. Sillery—Montréal, Presses de l'Université du Québec, Aupelf-Uref.
- Gross M., 1982 : « Une classification des phrases figées du français ». *Revue Québécoise de Linguistique*, 11 (2), 151—185.

- Gross M., 1981 : « Les bases empiriques de la notion de prédictat sémantique ». *Langages*, 63 [Paris, Larousse], 7—52.
- Hajok A., 2010 : *Étude sémantico-syntaxique de la détermination simple et complexe en français et en polonais. Approche contrastive*. [Thèse de doctorat]. Université Paris 13.
- Harris Z.S., 1976 : *Notes du cours de syntaxe*. Paris, Seuil.
- Harris Z.S., 1971 : *Structures mathématiques du langage*. Paris, Dunod.
- Kleiber G., 2003 : « Item lexical, mots construits et polylexicalité vus sous l'angle de la dénomination ». In : S. Mejri, dir. : *Syntaxe et sémantique*. N° 5. Caen, Presses de l'Université de Caen.
- Le Pesan D., Mathieu-Colas M., 1998 : « Introduction aux classes d'objets ». *Languages*, 131 [Paris: Larousse], 6—33.
- Mathieu-Colas M., 1995 : « Représentation de la polysémie dans un dictionnaire électronique ». In: A. Clas, Ph. Thoiron, H. Béjoint, éds : *Lexicomatique et dictionnaires IV<sup>e</sup> Journées scientifiques du réseau thématique « Lexicologie, Terminologie, Traduction »*. Lyon 1995. Montréal, AUPELF-UREF, 317—325.
- Mathieu-Colas M., 1998 : « Illustration d'une classe d'objets : les voies de communication ». *Languages*, 131 [Paris, Larousse], 77—90.
- Martin R., 1983 : *Pour une logique du sens*. Paris, Presses universitaires de France, 268p.
- Mejri S., 2011 : « Figement, collocation et combinatoire libre ». In : S. Mejri, J.-C. Anscombe, eds : *Le figement linguistique : la parole entravée*. Paris, H. Champion, 63—77.
- Mejri S., 2009 : « Le mot, problématique théorique ». *Le Français Moderne*, 68—82.
- Mejri S., 2008a : « Constructions à verbes supports, collocations et locutions verbales ». In : *Les constructions verbo-nominales libres et figées. Approches contrastives et traductologiques*. Université d'Alicante, 191—200.
- Mejri S., 2008b : « La double combinatoire des séquences figées ». In: G. Gross, K. Schulz, eds : *Linguistics, Computer Science and Language Processing, Festschrift for Franz Guenthner*. London, Collège Publications, 259—270.
- Mejri S., 2003 : « Polysémie et polylexicalité ». In : S. Mejri, dir. : *Syntaxe et sémantique*. N°5. Caen, Presses de l'Université de Caen.
- Mejri S., 2000 : « Figement lexical et renouvellement du lexique : quand le processus détermine la dynamique du système ». *Le français moderne*, 68 (1), 39—62.
- Petit G., 2003 : « La polysémie des séquences polylexicales ». In : S. Mejri, dir. : *Syntaxe et sémantique* N°5. Caen, Presses de l'Université de Caen, 91—114.
- Rastier F., Valette M., 2009 : « De la polysémie à la néosémie ». *Le Français Moderne*, 97—116.

## Dictionnaires

- Neveu F., 2004 : *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris, Armand Colin, 316p.
- Dictionnaire des expressions et locutions*. Par A. Rey et S. Chantreau. Paris, Les usuels du Robert, 1991.
- Grand Robert de la langue française*, 1986 (version informatisée sur CD-Rom).
- Le Petit Robert de la langue française*, 2009 (version informatisée sur CD-Rom).
- Le Trésor de la Langue Française informatisé* (<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>).